

# PATRIMOINE CULTUREL DE THORAME-HAUTE

Association loi 1901. Fondée en 1991. Siège social : Notre-Dame du Serret 04170 Thorame-Haute.

## Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2019

*L'assemblée générale ordinaire de PATRIMOINE CULTUREL DE THORAME-HAUTE s'est réunie sur convocation écrite du président, conformément aux délais prévus par les statuts, le 20 juillet 2019 à 17h30, à Notre-Dame du Serret, siège de l'association.*

*En présence des membres du conseil d'administration (CA) suivant : Paul GIRAUD président, Christophe EUGENE, trésorier et secrétaire, Christian POYADE trésorier-adjoint, et Marc JAUNIAUX membre du CA. Jean-Claude SERME secrétaire-adjoint, Benoît GIRAUD membre du CA sont excusés et représentés.*

*Les statuts de l'association ne prévoient pas de quorum pour les assemblées générales ordinaires (article 21).*

*L'assistance est formée d'une trentaine de personnes, parmi elles plusieurs membres des associations de la vallée : André BRESSON et René CAVERNI responsables de l'association Culture et Patrimoine de Thorame-Basse, de la Colle-Saint-Michel, d'Ondres, ainsi que Michel MANÉ, adjoint de Thorame-Basse.*

*Thierry OTTO-BRUC, maire de Thorame-Haute, excusé, rejoindra l'assemblée plus tard.*

La séance est ouverte à 17h45 par une brève introduction du président :

*« Je voudrais rendre hommage aux bénévoles qui ont œuvré depuis 28 ans à la construction de notre association et avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quitté.*

*La première bénévole, qui est à l'origine de notre collectif, c'est Lucienne ROUBIN, décédée il y a 20 ans, en 1999. J'ai rappelé brièvement sa mémoire dans la dernière lettre de l'association. Je crois que notre présence ici, dans cette chapelle, aujourd'hui rénovée et aménagée en un lieu de vie culturel, est une façon de lui rendre hommage. Nous avons su poursuivre son œuvre.*

*C'est en 1994, consciente de la valeur historique de ce lieu, qu'elle a signé un bail de 99 ans avec la commune. Depuis nous avons complété les connaissances historiques.*

*Le registre que j'ai ici rappelle tout le chemin qui a été parcouru. Malheureusement, les rares écrits spécifiques à Thorame qui nous sont parvenus de Lucienne ROUBIN tiennent en quelques feuillets.*

*Avant d'ouvrir nos débats, j'ai aussi une pensée pour Rosé PHILIP, disparu cette année, et à qui nous devons de belles découvertes archéologiques sur la commune.*

*Au cours de cette assemblée, nous dirons quelques mots sur les bénévoles d'aujourd'hui, sur N.D. du Serret et sur la poursuite de nos activités, dans la continuité de nos prédécesseurs et dans ses adaptations de ces dernières années. »*

### Ordre du jour :

- Rapport d'activité et bilan moral, pp. 1 à 5
- Bilan financier, p. 5
- Orientations pour la nouvelle année, pp. 5 et 7
- Conseil d'administration (3 postes renouvelables), p. 8
- Montant des cotisations, pp. 8
- Questions diverses : pp. 9
  - Mise à jour du règlement intérieur,
  - Divers.

## • Rapport d'activité et bilan moral

### Rapport d'activité (du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019)

#### Programme culturel – Manifestations publiques

---

##### ▪ Causeries et sorties

Été 2018 : programme varié de manifestations. Le patrimoine culturel et naturel a été abordé sous différentes formes.

##### Juillet et août 2018

Mercredi 25 juillet	<b><i>Histoire des forêts du Verdon</i></b> Avec diaporama « <i>Des forêts mythiques, une histoire des forêts alpines méridionales</i> »	Micael REBOUL et Christian MICHEL agents ONF
Mercredi 1er août	<b><i>La faune piscicole du Haut-Verdon</i></b> Notamment la crue de 1994 et la renaissance du Verdon, avec un temps d'échange avec le public	Sylvain EMMANUELLI guide pêche professionnel
Mercredi 8 août	<b><i>Des rails dans la montagne : le chantier du train des Pignes et ses ouvriers</i></b>	Olivier JOSEPH, historien, auteur d'un livre sur le sujet
Jeudi 9 août	<b><i>Déambulation entre Plan-de-Lys et Thorame-Gare, sur les traces du chantier du train des Pignes (1900-1911)</i></b> Faisant suite à la conférence donnée la veille.	Olivier JOSEPH

**Fréquentation** : 168 auditeurs (113 en 2017) pour les trois causeries, soit en moyenne 56 personnes pour chacune. (38 en 2017) plus 47 participants à la visite de terrain. Total : près de 215 participants (160 en 2017). D'années en années, la fréquentation augmente régulièrement.

##### ▪ Expositions

- Fête patronale de la Saint-Julien : exposition au lavoir du 17 au 19 août 2018 : ***L'hôtel Font-Gaillarde*** à travers des cartes postales anciennes – bref historique.

- Lundi 10 juin 2019 : à l'occasion du lundi de Pentecôte et de la fête traditionnelle de Notre -Dame de la Fleur : exposition ***Les routes et les ponts de Thorame-Haute*** ainsi que celle consacrée à l'histoire de la chapelle (2<sup>ème</sup> partie : *La nouvelle chapelle et ses trésors*). Remercions Gérard GRAC pour la réalisation d'un support pour panneaux, et Joël pour son aide technique.

##### ▪ Publication

Le livret sur le pont du moulin s'est encore vendu plus de 150 exemplaires vendus merci à Charly (toujours disponible auprès de l'association, 5€, frais de port offerts). Rappelons que les bénéfices des ventes seront destinés à la restauration de l'ouvrage.

➤ Concernant la **communication**, elle a été renforcée avec l'intégration du programme des manifestations du Haut-Verdon. Merci également à l'office du tourisme de Colmars et aux associations Verdon Info et Radio Verdon pour la diffusion du programme.

➤ **Coopération** - Nous avons renforcé nos échanges entre associations (notamment Thorame-Basse, association du pont du moulin, Maison musée de Colmars).

➤ **Financement** : l'association finance les manifestations avec une participation de la Communauté de communes "Alpes Provence Verdon - Source de lumière" que nous remercions vivement (subvention de 150€). Par ailleurs, la Commune nous verse une subvention générale de fonctionnement de 200€.

➤ Rappelons également que ces manifestations sont proposées gratuitement et qu'elles sont ouvertes à tous.

## Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine - Travaux de mise en valeur de N.-D. du Serret

---

▪ **Poursuite des travaux à Notre-Dame du Serret** - Avec la pose du plancher démontable au niveau de l'abside du bâtiment, cet important chantier commencé au printemps 2018, est désormais achevé. Merci aux bénévoles et à Charly GRAC (à qui l'on doit par ailleurs la pose d'un beau carrelage devant le portail) La pose de barres de renfort par la mairie permettra de sécuriser l'édifice.

▪ **Don de matériels agricoles** - Nous remercions Colette et René TOSCHI pour le don de matériel agricole :  
- Charrue avec age (pièce longitudinale horizontale qui supporte les autres pièces) en bois tirée par traction animal (restaurée par Gérard GRAC) ;  
- Cultivateur utilisé dans la culture de lavande à traction animal (restauré par Lucien ANDRAU).

➤ L'acquisition d'une étagère vitrée permettra d'exposer certaines autres pièces de petite dimension.

▪ **Chemin du patrimoine** - La commune a pris en compte le projet dans son budget 2019. Les devis sont très raisonnables. La maquette des premiers panneaux est prête.

Ce projet se veut évolutif et sera réalisé en fonction d'un calendrier déjà chargé.

▪ **Pont du Moulin** - versement de 200€ à l'asso Pont du Moulin (vente de cocardes). Merci à Cristelle GRAC.

## Archéologie, recherches et documentations

---

### ▪ Archéologie

• Participation, en collaboration avec Culture et Patrimoine de Thorame-Basse, à la **campagne de prospection-inventaire archéologique** menée par Florence MOCCI et Delphine ISOARDI (archéologues CNRS) sur le territoire thoramien (6 au 10 mai 2019). Malgré des conditions météorologiques peu favorables (pluie et vent), cette opération s'est déroulée sur les deux Thorame dans une ambiance chaleureuse. Une équipe motivée de professionnels et de bénévoles a recueilli de nombreuses pièces, principalement des silex, dont la densité est importante sur certains sites. Ils feront l'objet d'une étude approfondie par les différentes équipes de spécialistes.

• Notice archéologique pour le grand public, rédactions de notes sur l'état des connaissances (N.-D. du Serret, diverses découvertes faites), correspondance avec l'équipe des archéologues, partage des connaissances (Paul G. notamment).

• Participation aux **conférences** le 17 avril sur la prospection archéologique en montagne et le 8 mai sur la restitution des prospections récentes.

• Présence à la visite guidée du chantier de fouilles archéologiques du plateau Saint-Pierre du Moustier le 29 juin.

### ▪ Recherches et documentations

• **Les routes et les ponts de Thorame-Haute** - Un important travail de recherche a été réalisé par Paul GIRAUD pour cette exposition (historique des routes, cartes routières anciennes).

- **Notice historique sur le quartier Sainte-Agathe**, à l'occasion de la réouverture de l'ancien tracé du chemin de Digne (route de Thorame-Basse par Gérard GRAC et la commune) : oratoire disparu, note descriptive sur le tableau représentant cette sainte dans l'église paroissiale (Paul G. et Benoît G.), publiée dans une lettre d'information.
- **Ebauche d'inventaire du patrimoine de Thorame-Haute**, par thème, certains traités de façon exhaustive (structures hydrauliques, édifices et toponymes religieux, fours, services publics), d'autres à compléter. Il se présente sous la forme de tableaux Excel (Paul G.).

## Vie de l'association

---

- Adhérents : 8 nouveaux adhérents
- Deux lettres d'information, très complètes (et un « supplément archéologie »).
- Création d'une page Facebook, avec déjà 244 contacts au 30 juin. (Christophe E. et Paul G.)
- Actualisation du site internet (Christophe E.)
- **Courriel de contact** - Rappel : le nouveau mail de l'association est [patrimoinethoramehaute@gmail.com](mailto:patrimoinethoramehaute@gmail.com)
- Mise à jour du règlement intérieur
- **Participation à l'assemblée générale de « Culture et Patrimoine de Thorame-Basse » du 13 avril** : occasion de réaffirmer notre volonté de renforcer nos liens, comme nous avons su le faire depuis plusieurs années avec les différentes associations de Thorame-Haute et de la vallée. Nous avons formulé des propositions concrètes, notamment pour un meilleur partage de l'information et plus de collaboration dans le cadre du programme de recherche archéologique en cours. Mais il y a aussi matière à une réflexion commune sur des sujets qui intéressent nos deux associations et nos deux communes, tels que des manifestations sur l'histoire de la mobilité à Thorame (intervention d'Olivier JOSEPH à Thorame-Basse prévue cet été, le pont du Moulin du XVIIe siècle, notre exposition sur l'histoire des routes et des ponts), la rencontre sur les tours et sites fortifiés du Moyen Age, en partenariat avec Petra Castellana, qui doit se tenir à l'automne à Thorame-Basse, ou d'autres thèmes potentiels.

Cette volonté de coopérer s'est concrétisée en nous associant à la conférence de Florence MOCCI et Delphine ISOARD, archéologues du Centre Camille Jullian (CNRS), responsables du projet de recherche archéologique, le 8 mai, à la mairie de Thorame-Basse. Il était question de la restitution des opérations menées en 2018. Le sujet passionnant a rencontré le succès auprès du public.

Rendez-vous est pris pour une prochaine conférence commune, en septembre, à Notre-Dame du Serret.

## Bilan moral

---

Ainsi le bilan moral est positif, l'association est toujours dynamique avec une activité soutenue, même si nous aimerions toujours en faire plus. Il faut bien tenir compte des contraintes financières, temporelles et personnelles.

Il faut noter également que l'association a été active en dehors de la période estivale ce qui a permis de développer des liens avec nos voisins de Thorame-Basse ainsi qu'avec l'équipe d'archéologues.

Nous souhaitons une meilleure collaboration avec Thorame-Basse - nous sommes en bonne voie – sur les sujets qui intéressent nos deux communes, le plus important d'entre eux étant l'archéologie.

Le président souhaite également évoquer son engagement bénévole : « *Quelques mots plus personnels, si vous me le permettez. L'an passé, j'ai évoqué le renouvellement du bureau et l'arrivée à terme de mon mandat de 3 ans cette année. Depuis 7 ans, j'ai prôné la coopération, la transparence et la meilleure communication possible, conscient de leur importance dans notre société.*

Pour la transparence et la communication, nous avons bien réussi ! Pour la coopération et l'échange, je n'ai pas toujours été récompensé de mes efforts...

Concrètement, j'ai réalisé des écrits, des notices historiques, une petite dizaine d'expositions, des inventaires, des démarches administratives diverses. L'histoire et le patrimoine de Thorame sont mes principales motivations de bénévole. Mais c'est extrêmement chronophage.

L'an prochain, je souhaite me consacrer prioritairement à deux sujets que nous allons abordés au point suivant :

- Au lancement du projet des "chemins du patrimoine"
- A la poursuite des de la collaboration avec les archéologues.

Donc, je ne pense pas pouvoir proposer une nouvelle exposition.

Au sein du bureau, nous avons pris nos marques et mieux réparti certaines tâches, mais je souhaite cependant lever le pied et m'éloigner un peu de l'écran d'ordinateur que je côtoie tous les jours du fait de mon activité professionnelle. Je pense que chacun le comprendra ».

➤ Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité.

## • Bilan financier

Bilans financier et prévisionnel présentés par le trésorier Christian POYADE.

### Soldes des comptes

Pour cet exercice du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019, les comptes font apparaître un solde positif de **6557.32€** (l'an passé : 7117.10€) répartis ainsi :

Solde des comptes	au 30/06/19	AG de 2018
Compte courant Crédit Mutuel	558,21	1240,56
Livret bleu associatif Crédit Mut.	5876,39	5829,16
Part Sociale Crédit Mut.	15,00	15,00
Caisse (espèces)	107,72	32,38
<b>TOTAL</b>	<b>6557,32</b>	<b>7117,10</b>

Les charges (dépenses) sont de **3179.05 €** (1574.56 € l'an passé)

Les produits (recettes) se montent à **2736.71 €** (2126 € l'an passé) d'où un déficit de 442.34 €

### Exercice 2018/2019 (1er juillet 2019 au 30 juin 2020)

Produits	2018/2019	2017/2018	Charges	2018/2019	2017/2018
Cotisations	<b>1000,00</b>	1100,00	Assurance	<b>152,43</b>	152,48
Dons	<b>529,48</b>	305,00	Travaux (oratoire-ciment serret)	<b>1197,10</b>	72,96
Subvention communale	<b>400,00</b>	0,00	Expositions	<b>368,40</b>	47,59
Subvention CCAPV	<b>250,00</b>	0,00	EDF	<b>112,10</b>	104,30
Placement (intérêts Livret bleu)	<b>47,23</b>	47,50	Equipement (4 tables, vitrine)	<b>258,79</b>	424,58
Vente livrets	<b>530,00</b>	673,50	Frais de réception/convivialité (apéritifs AG, causeries et travaux)	<b>192,95</b>	197,77
Utilisation de l'épargne	<b>0,00</b>	0,00	Frais postaux et communication papier	<b>785,10</b>	428,53

			Adhésions à divers organismes	<b>20,00</b>	10,00
			Fournitures (bureau, divers)	<b>56,27</b>	49,35
			Frais bancaires	<b>36,00</b>	36,00
			Divers (documentation + déclaration statuts)	<b>0</b>	51,00
<b>TOTAL</b>	<b>2756,71</b>	2126,00		<b>3179,05</b>	1574,56
<b>Déficit</b>	<b>422,34</b>				

### 1/ Charges :

Au-dessus de nos prévisions pour différentes raisons. Notre budget prévisionnel était de 2445 €, nous avons dépensé 3179€

Cela s'explique par le fait que les factures des derniers travaux 2018 de N.-D. du Serret n'étaient pas parvenues avant le 30 juin 2018, date de clôture de l'exercice comptable et qu'ayant l'opportunité de faire ce printemps la fin des travaux du plancher de l'abside (personnels, bénévoles libres à cette période.) Travaux qui étaient prévus sur l'exercice 2019/2020.

Aujourd'hui ce plancher est entièrement terminé. Nous profitons de cette assemblée pour remercier Charly et ses amis.

Pour l'électricité, frais de réceptions et frais bancaires les dépenses sont conformes à nos prévisions.

Par contre, forte hausse des frais postaux et communication (prix de l'affranchissement qui a augmenté, courriers supplémentaires et éditions des livrets sur le pont du Moulin).

Les frais d'exposition ont également augmenté car cette saison nous avons eu les factures de deux expositions : l'hôtel de Fond Gaillarde de l'an passé et l'exposition sur les ponts et voies de communications de cette saison.

Les dépenses de bureaux sont constantes.

### 2/ Produits :

Petite diminution des adhésions.

On compte 50 adhésions payantes pour 1000€ (hormis mairie, Archives départementales et adhésions croisées) contre 55 l'an passé.

Les dons (qui incluent aussi des versements d'adhésions en retard de l'exercice précédent) sont en augmentations 529.48€ (305€ en 2017/2018).

J'en profite pour remercier Gérard GRAC qui nous a fait bénéficier de 70 € de dons reçus à la fête de la lavande.

Nous avons eu d'autres dons au bénéfice du pont du Moulin (cocardes vendues lors de la fête de la St Julien 200€ somme reversée intégralement à l'association du pont du Moulin (nous remercions Cristèle GRAC pour cette bonne initiative).

Nous avons également 2 particuliers qui nous ont versé un total de 50 € de dons pour le pont que nous reverserons également.

La subvention communale du budget 2017/2018 (200€) parvenue le 4 juillet 2018 (donc après clôture des comptes) se trouve sur ce budget avec la subvention de la saison 2019/2020, j'en profite pour remercier Monsieur le Maire et son conseil.

Pour les subventions de la CCAPV, que nous remercions, c'est la même chose nous retrouvons sur ce budget la subvention 100 € de 2017/2018 et 150 € de 2018/2019.

Le poste « vente de livrets » (sur la base de l'exposition réalisée pour la fête patronale 2016 sur le pont du Moulin) qui a battu des records en 2017/2018 : 125 livrets pour un montant de 625€ (envoi postal inclus) est en petite diminution 106 livrets pour un montant de 530 € mais ceci s'explique par la diminution du marché !! (à ce sujet il nous reste quelques livrets...).

Nous remercions encore une fois Charly GRAC pour son investissement et le développement important de cette vente, contribution qu'il a faite en tant qu'adhérent de PCTH.

Rappel : pour un livret vendu 5€, nos frais d'édition (photocopie, couverture plastique et reliure) s'élèvent environ à 2,50€ (sans compter le temps passé à toutes ces opérations...)

### Budget Prévisionnel (1er juillet 2019 au 30 juin 2020)

Produits	2019/2020	Charges	2019/2020
Cotisations	1000,00	Assurance	160,00
Dons	300,00	Travaux	100,00
Subvention communale	300,00	Expositions	100,00
Subvention CCAPV	100,00	Déplacement/représentation	50,00
Placement (intérêts)	45,00	Frais de réception/convivialité (apéritifs AG et 3 conférences)	199,00
Vente livrets	150,00	Frais postaux et communication papier	280,00
Utilisation de l'épargne	0,00	Adhésions à divers organismes	20,00
		Fournitures (bureau, divers)	50,00
		Frais bancaires	36,00
		Abonnement EDF+ consommation	120,00
		Equipement (table, panneau exposition)	30,00
		Versement pont du moulin	550,00
		Recherche archéologie	200,00
		Divers	0,00
	<b>1895,00</b>		<b>1895,00</b>

### Budget prévisionnel (1895 €) en diminution par rapport à 2018/2019 (2871 €)

Trois postes vont diminuer :

Travaux N.-D. du Serret nous allons stopper les gros investissements pendant quelques temps, le plancher étant terminé. 100 € en 2018/2019 contre 1300€ en 2017/2018.

Les frais d'expositions seront aussi diminués 100€ contre 300€ en 2018/2019.

Les frais d'équipements vont également se stabiliser nous avons à présent des chaises des tables pour les conférences. 30 € en 2019/2020 comme en 2018/2019.

Comme nous nous étions engagés à le faire la moitié du produit de la vente des livrets sur le pont du Moulin ira au chantier du Pont du Moulin (versée à la Commune), l'autre moitié étant les frais de la fabrication de ces livrets (impression, maquettage).

Nous prévoyons une nouvelle ligne dans nos charges : recherche archéologique (200€), comme nos collègues de Culture et de Thorame-Basse, nous voulons par cette contribution aider les archéologues qui s'investissent sur nos deux communes.

Nous remercions les fidèles donateurs et vous encourageons tous à faire connaître l'association auprès de potentiels adhérents.

Les comptes sont tenus à disposition.

- Tous les comptes présentés sont approuvés à l'unanimité. Merci à Christian pour ce travail.

## • Orientations pour la nouvelle année

A la suite du bilan présenté, les propositions suivantes sont faites :

- **Manifestations** (causeries) : nous souhaitons conserver plus ou moins le rythme actuel (2 ou 3), mais pas de nouvelle expo, il sera possible de proposer à nouveau les réalisations des années précédentes.
- **Poursuite de la collaboration avec les archéologues** (et renforcement des liens avec Thorame-Basse).
- **Travaux à Notre-Dame du Serret**
  - Il reste à poser des clés (trois probablement) pour consolider l'édifice au niveau des murs latéraux. La mairie prendra en charge le financement de ce chantier
  - Equipement : la mairie intégrera dans son contrat d'entretien annuel l'extincteur du bâtiment.

Quelques mots sur l'utilisation de N.-D. du Serret - Nous disposons de 88m<sup>2</sup>, dédiés au patrimoine et la culture. L'espace est limité et se pose la question de la collecte d'objets encombrants, voire de la sécurité. Une réflexion est nécessaire sur le sujet. Le public est invité à réfléchir à cette question.

- **Chemins du patrimoine** : un travail en commun avec la mairie est prévu pour, dans un premier temps, proposer un itinéraire entre le pont du moulin et le village en présentant sous forme de panneaux les points les plus remarquables. Des panneaux présenteraient ainsi une partie des recherches et du travail documentaire réalisé par l'association (des compléments d'informations seraient disponibles sur le site de l'association).

Le projet devra être à la fois cohérent (signalétique, approche patrimoniale) et évolutif (en fonction de l'avancement des travaux).

Une présentation plus détaillée est faite.

- Les orientations sont approuvées à l'unanimité.

## • Conseil d'administration

Trois mandats arrivent au terme des 3 ans :

Christophe EUGENE,  
Benoît GIRAUD,  
Paul GIRAUD.

Chacun est candidat à un nouveau mandat et aucune nouvelle candidature n'est enregistré.

- Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

La composition du bureau devrait rester inchangée.

## • Montant des cotisations

- Elle reste inchangée à 20€. Chacun peut bien sûr verser plus.

Le président rappelle l'article 7 des statuts concernant les catégories de membres.

- Le conseil d'administration a décidé de nommer Charly GRAC membre bienfaiteur de l'association (article 7 b) pour les nombreux services rendus à l'association, depuis des années. L'assemblée l'applaudit chaleureusement.



## • Questions diverses

### Mise à jour du règlement intérieur

Les propositions suivantes sont approuvées à l'unanimité.

#### **art. XX - Protection des données à caractère personnel**

Dans le cadre de son activité, notamment la gestion des adhésions et des abonnements, l'association collecte des informations à caractère personnel. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier dans le but de faire parvenir ses lettres d'informations, ses actions, ses actualités ou un calendrier d'événements. Le responsable du traitement des données est le président en exercice, ou tout autre membre désigné par le conseil d'administration.

Les données recueillies sont celles strictement nécessaires au fonctionnement de l'association : nom, prénom, adresses mail et postale, année de naissance à titre exceptionnel.

Droit d'accès et de rectification : en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, tout adhérent ou abonné peut avoir accès aux données le concernant, demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent par courrier ou courriel auprès du président ou de la personne désignée à cet effet.

Conservation des données : les données sont conservées jusqu'à deux ans après la fin de l'adhésion ou jusqu'au désabonnement à notre lettre d'information si celui-ci est souhaité.

Communication des données : L'association ne communique jamais les coordonnées de ses adhérents et contacts, à moins qu'elle n'y soit contrainte par les lois et règlements en vigueur.

En cas de désaccord, toute personne concernée peut s'adresser à l'autorité compétente (dont la CNIL: <https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet>).

#### **art. XX - Compte Facebook**

Le président et une autre personne au moins, désignée par le CA a accès au compte. Les publications se font sous la responsabilité du président en exercice, ou tout autre membre désigné par le conseil d'administration.

### Divers

- La présentation du programme des manifestations estivales de l'association est faite, puis la parole est donnée aux responsables associatifs présents.

- André BRESSON (Culture et patrimoine de Thorame-Basse) évoque les compétences et le professionnalisme des archéologues, facteur de médiation. L'archéologie permet la rencontre et il rappelle que les deux Thorame ne formaient qu'une à l'Antiquité.

Son association a lancé une pétition adressée aux services de l'Etat pour la sauvegarde de la tour de Piégut, située sur une parcelle de l'ONF.

Il présente aussi les manifestations organisées dans l'été.

- Michel MANE (adjoint de Thorame-Basse) souligne que les deux tiers des archéologues sont bénévoles et qu'ils prennent sur leur temps libre pour participer aux opérations.

- Thierry OTTO-BRUC maire de Thorame-Haute, qui nous a rejoint, aborde la rénovation du pont du Moulin, dont les travaux devraient se dérouler en 2020.

- Christophe EUGENE, pour l'association de sauvegarde d'Ondres nous invite aux deux manifestations qui se tiendront dans le village, notamment l'exposition *Ondres vu par les Ondraincs*.

*L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19h05 et remercie l'assistance de sa présence.*

*Les participants de l'assemblée générale sont conviés à un apéritif convivial.*

Le secrétaire,  
Christophe EUGENE

Le président,  
Paul GIRAUD